

# MAIRIE DE SAINT-GERMAIN-LE-GAILLARD

6 rue Charentonne

**28190 Saint-Germain-le-Gaillard**

☎ : 02 37 23 23 53

[mairie@saintgermainlegaillard.fr](mailto:mairie@saintgermainlegaillard.fr)

\*\*\*\*\*

## **SESSION ORDINAIRE DU MARDI 27 JUILLET 2021**

Convocation adressée le 23 juillet 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept juillet, à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur AUBRY Pascal.

**Étaient présents** : M. AUBRY Pascal, Mme SECRÉTAIN Catherine, Mme BAILLY Sophie, Mme ROZIER Aurélie, Mme OLIVIER Sophie, M. LE NESTOUR Steven et Mme CLAIRE MOUILLON Aude

**Absente excusée** : Mme HEUZÉ Myriam (donnant pouvoir à Mme OLIVIER Sophie)

**Absents** : M. LALMANACH Thomas, Mme BAUDRY Nadia et M. BOULANGER Fabien

**Désignation secrétaire de séance** : Mme Sophie BAILLY

### **I – Approbation du compte-rendu de la réunion ordinaire du conseil municipal du 08 juin 2021**

Le compte-rendu de la réunion ordinaire du conseil municipal du 08 juin 2021 est approuvé, les membres présents l'ont signé.

### **II – Travaux de voirie pour la sécurisation de la circulation**

M. le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'améliorer la sécurité de la circulation dans la commune de Saint-Germain-le Gaillard :

Le Conseil Municipal décide de reporter ce sujet à la prochaine réunion.

### **III - Enfouissement de réseau AEP : devis**

M. le Maire explique au Conseil Municipal qu'un devis a été demandé à l'entreprise Cagé pour qu'elle finisse ses travaux au Plessis Franc occasionnés par l'entreprise SUEZ, sinistre du 02 juin 2021. Ce devis n° DE00001340 du 19/07/2021 est d'un montant HT 4 830,00 € TTC 5 796,00 €.

Après délibération, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- D'autoriser M. le Maire à signer le devis Cagé n° DE00001340 du 19/07/2021 d'un montant HT 4 830,00 €, TTC 5 796,00 €.

➤ *Délibération n° D2021.06.024*

#### **IV – Décision Modificative n° 1 du Budget Eau 2021**

M. le Maire informe le Conseil Municipal que pour financer les travaux de l'entreprise Cagé par rapport au devis n° DE00001340 du 19/07/2021 d'un montant HT 4 830,00 €, TTC 5 796,00 €, il est nécessaire de modifier le budget eau 2021.

Il convient de procéder à une décision modificative.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de prendre la décision modificative suivante :

| <b>Décision modificative n° 1 budget eau 2021</b>            |              |  |              |
|--|--------------|--|--------------|
| <i>Fonctionnement</i>  |              | <i>Fonctionnement</i>  |              |
| <b>Chapitre 011</b> <i>Charges à caractère général</i>       |              | <b>Chapitre 022</b> <i>Dépenses imprévues (exploitation)</i> |              |
| <b>Article 61523</b> <i>Entretien et Réparations réseaux</i> | + 2 500,00 € | <b>Article 022</b> <i>Dépenses imprévues (exploitation)</i>  | - 2 500,00 € |

➤ *Délibération n° D2021.06.025*

#### **V – Constitution de servitude de passage pour l'implantation d'une conduite d'irrigation**

M. le Maire présente au Conseil Municipal le courriel du 22 juillet 2021 d'un agriculteur demandant l'autorisation d'enterrer une conduite d'irrigation traversant 2 chemins communaux (référence cadastrale ZL 107 et le Moulin Gallo) ainsi que le terrain communal (référence cadastrale ZL 6) pour irriguer une parcelle située au Plessis Franc.

Le Conseil Municipal demande plus d'informations pour la procédure à suivre.

#### **VI - Questions diverses**

↳ Néant

#### **VII - Tour de table**

- Mme SECRÉTAIN Catherine demande si la commune a besoin d'une femme de ménage ou créer un poste similaire.

Ce sujet est reporté à la prochaine réunion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.